

**Appel à contribution**  
**Colloque « le Patrimoine de la Reconstruction :**  
**connaître, pérenniser et adapter, transmettre et valoriser »**  
**novembre 2024 - Caen**

## Préambule

L'année 2024 marquera les 80 ans du Débarquement et de la Bataille de Normandie. Ces événements ont profondément changé le visage de la Normandie. Les villes et villages du territoire ont été lourdement touchés dans leur organisation, dans leur bâti et dans leur quotidien. Chacun a pu reprendre vie grâce à un vaste chantier de reconstruction porté par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme et au dévouement de ses habitants.

Depuis plusieurs années, le regard porté sur ce patrimoine d'après-guerre change. Créé en 2019, le label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie » marque la volonté de la Région Normandie d'en affirmer la prépondérance sur son territoire tant comme marqueur historique que comme élément constitutif de son aménagement et de son identité architecturale passée et présente. L'architecture et l'urbanisme conçus alors sont vus comme un véritable ensemble, reconnaissant la valeur patrimoniale des entités les plus modestes comme des architectures phares.

Le label, qui compte aujourd'hui neuf villes lauréates (Caen, Evreux, Flers, Le Havre, Les Monts d'Aunay, Rives-en-Seine, Trévières, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Lô), démontre le dynamisme de la question de la patrimonialisation de l'architecture de la Reconstruction. Il soulève également des interrogations sur les actions à mener pour sa réhabilitation et sa pérennisation au regard d'enjeux économiques, sociaux et environnementaux contemporains.

Loin d'être circonscrite à la Normandie, la Reconstruction a été une œuvre nationale. Et si la France s'est à maintes reprises redessinée et a engagé par deux fois au cours du XX<sup>e</sup> siècle une Reconstruction massive, d'autres pays en Europe et dans le monde ont dû ou doivent aujourd'hui encore entreprendre de se relever à la suite de destructions naturelles, politiques ou par faits de guerre.

Autant de problématiques qui viendront alimenter le colloque proposé par la Région Normandie pour clore les cérémonies des commémorations du 80<sup>e</sup> anniversaire, qui se déroulera sur trois jours à la fin du mois de novembre 2024, en résonance avec la date de création du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme en novembre 1944.

## Axes de travail

Les communications proposées devront enrichir les trois principaux axes de travail du Label :

### Etat de la connaissance sur un patrimoine encore émergent

La période de la Reconstruction a généré une production massive de documents, de plans, d'échanges épistolaires. Si leur dépouillement a permis de bien documenter la reconstruction urbaine, certains

aspects de ce grand phénomène n'en sont qu'au début de leur investigation : patrimoine rural, industriel, place des architectes et des ingénieurs mais aussi des entreprises et des ouvriers, rôle des artistes, vie des sinistrés... sont autant de voies à couvrir pour comprendre pleinement les mécanismes qui ont œuvré à la Reconstruction de la France à partir des sources comme des témoignages.

Les reconstructions étrangères ont-elles connu les mêmes voies administratives ou chaque reconstruction est-elle propre à son pays et aux circonstances qui l'ont provoquée ?

### Capacités de résilience et d'adaptation du patrimoine de la Reconstruction en matière de défi d'aménagement pour l'avenir

Aux côtés de bâtiments emblématiques, se déploient un patrimoine bâti et urbain plus ordinaire, mais aux qualités architecturales reconnues, et un patrimoine végétal qui constituent aujourd'hui un cadre de vie collectif.

Mais comment préserver aujourd'hui l'identité de cette architecture et de ce paysage tout en les adaptant à un mode de vie et à des besoins contemporains, ou futurs. Comment engager des interventions de rénovation énergétique, de densification urbaine, de changement de destination tout en respectant cette architecture ?

Peut-on tirer des leçons des reconstructions passées pour faire face à celles à venir ?

### Patrimoine de la Reconstruction, sensibilisation et mise en tourisme

Comment réussir à aller au-delà du discours historique ou de la dimension architecturale de ce patrimoine pour lier les deux en un récit qui sensibilise les habitants à leur environnement et qui attire les touristes vers des villes peu ou mal identifiées sur la cartographie française. Comment mettre en avant cette architecture relevant d'une création encore contemporaine mais pourtant déjà inscrite dans un champ historique passé ?

Face à des patrimoines plus reconnus et ancrés dans l'imagerie touristique française et normande, le patrimoine de la Reconstruction doit se faire une place. Mais comment exister parmi des patrimoines plus faciles d'approche ou dits plus prestigieux, quand il côtoie par exemple le passé médiéval de certaines villes normandes ou qu'il n'est que l'ombre des plages du Débarquement, qui drainent quant à elles des milliers de touristes venus spécialement commémorer un passé historique glorieux mais dont le temps est souvent compté et peu susceptible de prime à bord de s'aventurer dans l'arrière-pays. Est-il le seul patrimoine architectural dans ce cas ou d'autres comme lui cherchent-ils à apprivoiser leurs visiteurs ?

Quelles médiations peuvent donner du sens à ce patrimoine dans les villes d'aujourd'hui ? Quels supports adopter, quelle « mise en scène » créer pour mettre en place une offre touristique et culturelle pérenne sur des patrimoines encore en recherche de légitimité ?

Les exemples sur lesquels s'appuieront les communications pourront être issus de cas normands, français ou internationaux relevant de destructions par faits de guerre, naturels ou politiques. Un système de traduction simultanée sera assuré pour les interventions en langue étrangère.

## Modalités de soumission

Les propositions de communication devront comprendre :

- Nom et prénom
- Proposition de titre de communication
- Résumé (max. de 2 500 signes)
- Courte bio-bibliographie
- Adresse postale
- Numéro de téléphone
- Adresse électronique

Les dossiers devront être renvoyés en fichier joint (format Word) à :

[label-reconstruction@normandie.fr](mailto:label-reconstruction@normandie.fr)

Les propositions sont à rendre pour le lundi 12 février 2024.

La publication des actes du colloque est prévue dans le courant de l'année 2025, le rendu des textes étant attendu pour février 2025.

Les frais de déplacement, d'hébergement et les repas seront pris en charge par la Région Normandie, dans la limite du budget alloué.

## Calendrier envisagé

3 jours durant la semaine du 11 au 16 novembre 2024

2 jours de communications – tables-rondes / 1 journée de visite

## Comité d'organisation

**Stéphanie Dupont**, chercheuse à l'Inventaire général du patrimoine culturel, Direction de la Culture et du Patrimoine, Région Normandie

**Patrice Gourbin**, maître de conférences à l'ENSA-Normandie – Laboratoire ATE

**Nicolas Ivon**, chargé de projets Foncier, Patrimoine de la Reconstruction, Pôle aménagement durable et renouvellement urbain, Direction de l'Aménagement des Territoires, Région Normandie

**Philippe Madeline**, professeur de géographie Université Caen-Normandie, UFR SEGGAT - Laboratoire ESO-Caen - UMR Espaces et Sociétés 6590 CNRS - Co-directeur du Pôle rural de la MRSH de Caen

## Comité scientifique

**Amandine Diener**, maître de conférences en histoire et cultures architecturales à l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne, Laboratoire GRIEF et associée à l'UMR Arche

**Isabelle Duhau**, cheffe de projet, Mission de l'Inventaire général du Patrimoine culturel, ministère de la Culture

**Stéphanie Dupont**, chercheuse à l'Inventaire général du patrimoine culturel, Direction de la Culture et du Patrimoine, Région Normandie

**Michèle Gellereau**, professeure honoraire en Sciences de l'Information et de la Communication et en Médiations du Patrimoine, Université de Lille

**Patrice Gourbin**, maître de conférences à l'ENSA-Normandie – Laboratoire ATE

**Jessica Huyghe**, responsable des fonds publics modernes et contemporains aux Archives départementales du Calvados, Département du Calvados

**Nicolas Ivon**, chargé de projets Foncier, Patrimoine de la Reconstruction, Pôle aménagement durable et renouvellement urbain, Direction de l'Aménagement des Territoires, Région Normandie

**Elise Lauranceau**, chargée de protection monuments historiques, correspondante Architecture Contemporaine Remarquable, DRAC Normandie

**Anaïs Le Bot**, cheffe du service Tourisme, Direction de l'Economie, de l'Enseignement Supérieur, du Tourisme, de la Recherche et de l'Innovation, Région Normandie

**Philippe Madeline**, professeur de géographie Université Caen-Normandie UFR SEGGAT - Laboratoire ESO-Caen - UMR Espaces et SOciétés 6590 CNRS - Co-directeur du Pôle rural de la MRSH de Caen

**Christel Palant-Frapier**, maîtresse de conférences à l'ENSA Paris-Val-de-Seine – Laboratoire Evcau

**Gilles Pesquet**, architecte-conseil au CAUE 76, UR-CAUEs de Normandie